

# FORMATION INFIRMIER (E)



## Diplôme préparé

Diplôme d'Etat d'Infirmier (DEI)

Diplôme de niveau grade Licence

Taux de réussite des présentés 2025 :  
93 %



## Déroulement de la formation

4200 heures d'enseignements :  
théoriques en institut (2100 heures)  
cliniques en stage (2100 heures)



## Aptitudes professionnelles

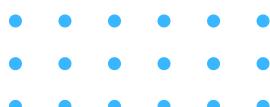
Sens de l'organisation

Autonomie professionnelle

Sens des responsabilités et rigueur

Ecoute des besoins

## LE METIER



Est considérée comme exerçant la profession infirmière toute personne qui donne habituellement des soins infirmiers sur prescription ou conseil médical, ou en application du rôle propre qui lui est dévolu.

Elle participe à différentes actions, notamment en matière de prévention, d'éducation de la santé et de formation ou d'encadrement. Le diplôme d'état d'infirmier permet de travailler :

- En secteur public : hôpital
- En secteur privé : clinique
- En secteur libéral
- A l'éducation nationale : collèges et lycées
- En entreprise

## LES + DE L'INSTITUT



*Un institut à taille humaine (65 étudiants par promotion)*

*Un hôpital de simulation à l'intérieur des locaux*

*Un self à moins de 10 minutes à pied*

*Une rentrée décalée en Février*



# COMMENT ACCÉDER À LA FORMATION ?

## MODALITÉS DE SÉLECTION

Il faut être âgé(e) de 17 ans au moins à la date de la rentrée.

Je suis en **terminale** ou **titulaire d'un baccalauréat**

- Je m'inscris sur la plateforme :  parcoursup  
Entrez dans l'enseignement supérieur

Je relève de la **formation professionnelle continue** et je peux justifier de **3 ans** de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection

- Je dépose un dossier de candidature
- Je passe 2 épreuves d'admission : un entretien oral portant sur mon expérience professionnelle et une épreuve écrite comportant des questions d'ordre sanitaire et social et une épreuve de calculs simples.

Je suis titulaire d'un **diplôme en santé** (ex : 1er cycle de médecine, sage-femme, DE paramédical...)

- Je suis admis sur dossier.

## COÛTS

Les droits d'inscription universitaire : 175 € /an.

La Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC) est à la charge des étudiants à l'exception des étudiants dont la formation est financée par l'employeur (loi du 8 mars 2018) : 103 € /an

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par le Conseil Régional pour les néo-bacheliers et étudiants en cursus initial : 7 300 euros.

Les autres catégories d'étudiants peuvent bénéficier de la prise en charge du Conseil Régional sous certaines conditions.

## INDEMNITÉS

Lors des stages, les étudiants perçoivent des indemnités de stage et sont remboursés de leurs frais kilométriques pour s'y rendre.

### Contacts

**Secrétariat IFSI-IFAS Robert Debré**  
**13 avenue Emile Gounin 37400 AMBOISE**  
**02 47 23 30 00**  
**secretariat.ifsi@chicacr.fr**

# COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

## ORGANISATION

La formation dure 3 ans (6 semestres).

L'enseignement en institut comprend 53 unités d'enseignement réparties dans les domaines :

- Des sciences humaines, sociales et droit
- Des sciences biologiques et médicales
- Des sciences et techniques infirmières
- De l'intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- Des méthodes de travail

Des dispenses d'unités d'enseignement ou de semestre peuvent être accordées après examen des dossiers.

L'enseignement clinique comprend 8 stages répartis sur les 3 années de formation. Ils ont lieu dans 4 domaines :

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale et psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie

## MÉTHODES EMPLOYÉES

Les méthodes pédagogiques employées à l'IFSI pour accompagner l'étudiant dans la construction de ses compétences sont les suivantes :

- Le suivi pédagogique
- La simulation en santé
- Les mises en situation par l'étude de cas concrets
- L'analyse des pratiques professionnelles
- Les travaux pratiques
- Les travaux de groupe
- Les ateliers "gestes et postures"
- L'accompagnement des apprenants en situation de handicap

## DEBOUCHES POSSIBLES

- Infirmier anesthésiste (IADE)
- Infirmier de bloc opératoire (IBODE)
- Infirmier puériculteur (PDE)
- Infirmier de pratique avancée (IPA)
- Infirmier référent en hygiène, plaie et cicatrisation, douleur, stomathérapie, parcours de soins...
- Infirmier coordinateur en EHPAD, SSIAD
- Cadre de santé
- Intégration des filières universitaires au niveau L3 (master, médecine)